

P . R . D . A .

Professeur **R**essources pour les élèves avec **D**éficiência **A**uditive

Description :

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH, le PR DA est un enseignant spécialisé qui intervient auprès des établissements du 1^{er} et 2nd degrés qui scolarisent des élèves présentant une déficience auditive.

Missions :

- * Aider et conseiller les enseignants et accompagnants
- * Elaborer des contenus, développer et participer à des actions de formation et d'information auprès des enseignants et des AESH
- * Accueillir et informer toutes les parties concernées (établissements scolaires du secteur, familles, enseignants, responsables de l'enfant, services et établissements spécialisés
- * Elaborer le plan départemental de scolarisation des élèves présentant une déficience auditive
- * Participer aux instances de concertation (Conseil des maîtres, EE, ESS, pôle ressource...) et à l'élaboration des PPS dans le cadre des ESS
- * Centraliser les informations concernant la situation de l'élève et assurer les contacts avec l'enseignant référent
- * Assurer les liaisons avec les services spécialisés, favoriser le travail en commun entre les champs sanitaire, médico-social et scolaire

Modalités de sollicitation : *(protocole détaillé par ailleurs)*

1^{er} et 2nd degrés :

1. Renseigner le document de demande d'observation (disponible sur le site ASH50) et nous le retourner par mail
2. Définir une rencontre avec l'enseignant

Modalités d'intervention :

Intervention dans le cadre **école inclusive**, ce qui implique :

- Observation de l'élève en situation scolaire (en classe, dans l'école, en situation d'apprentissage) ;
- Analyse et évaluation de la situation scolaire ;
- Réflexion conjointe et co-construction des aménagements ;
- Concertation avec les partenaires impliqués ;
- Prise en charge de l'élève de façon ponctuelle ou régulière, en fonction des besoins ;
- Apport d'éléments de compréhension ;
- Ajustement ou révision des pistes de réponses envisagées.

Identification :

Amélie TCHOBO (Centre et Sud)

Emeline RAFFY (Nord)

amelie.tchobo@ac-normandie.fr

06.10.44.14.74

emeline.raffy@ac-normandie.fr

06.46.70.81.26



Circonscription ASH – Ecole inclusive

02.33.06.92.93

dsden50-ien-ash@ac-normandie.fr

**DSDEN de la Manche
Circonscription ASH**

12, rue de la chancellerie
BP 442
50002 SAINT-LÔ



Textes officiels :

- ➔ [ANNEXE I](#) de la circulaire n° 2017-026 du 14-2-2017 : Référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé et notamment : « 3. Le professeur spécialisé exerce une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses. »

Ressources :

Ouvrage et articles :

- * Enseignant spécialisé personne ressource pour l'éducation inclusive, repère et outils pour une nouvelle fonction, Laurence Leroyer, Julia Midelet, Broché, INSHEA, 2023
- * [Personne ressource pour l'éducation inclusive, situations de travail, positions et postures professionnelles](#), Laurence Leroyer, Julia Midelet, La nouvelle revue - Éducation et société inclusives, 2021/6 (N 92), pages 187 à 201